

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 4 avril 2016 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1- Ouverture de la séance

À 20h00, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et suggère de prendre un moment de réflexion à la mémoire de Monsieur Jean Lapierre, analyste politique et ex-ministre fédéral.

2- Adoption de l'ordre du jour

2016-04-67

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux :
 - 3.1 Approbation de la résolution numéro 2016-02-29 intitulée « Développement domiciliaire de la zone Ra-10 : reprise de la rue des Frênes (phase 1) »
 - 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016
- 4- Affaires financières : comptes à payer
- 5- Première période de questions
- 6- Correspondance
- 7- Règlement numéro 2016-426 modifiant le règlement numéro 2009-388 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 : avis de motion
- 8- Vente pour taxes impayées : 1^{er} avis de rappel
- 9- Congrès 2016 de la FQM : inscriptions
- 10- Formation d'un comité de gestion des employés
- 11- Probation de l'inspecteur municipal et modification du contrat de travail
- 12- Rapiéçage mécanisé et manuel 2016 : soumissions et contrat
- 13- Remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest : soumissions et contrat
- 14- Balayage de la chaussée du 9^e Rang (village) : contrat
- 15- Balayage des trottoirs et des stationnements : contrat
- 16- Éclairage de rue : ajout d'une lumière de rue au coin de la rue des Frênes et du rang de la Rivière Est
- 17- Transport adapté : demande d'admissibilité à la MRC de Brome-Missisquoi pour l'année 2017
- 18- O.M.H. de Sainte-Brigide : dépôt du rapport financier 2015
- 19- Urbanisme :
 - 19.1 Demande de dérogation mineure DPDRL160010
 - 19.2 Avis d'infraction pour la propriété du matricule 4224-41-8863 : suivi

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

- 19.3 Place Sortie 48 inc. : modification au plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour les enseignes commerciales
- 19.4 Développement domiciliaire de la zone Ra-10 : demande de modification au plan d'aménagement d'ensemble (PAE)
- 19.5 Règlement numéro 2016-361-1 concernant la création d'un fonds pour parcs et terrains de jeux : avis de motion
- 20- Comité d'embellissement : approbation des projets
- 21- Plateforme élévatrice au Centre municipal :
 - 21.1 Formation d'un comité pour l'étude du dossier
 - 21.2 Mandat pour l'étude de faisabilité du projet à une nouvelle firme d'architectes
- 22- Comité de la Fête nationale : dépôt du rapport financier 2015 et paiement du déficit
- 23- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : entente
- 24- Société du patrimoine de Sainte-Brigide : demande d'appui dans le cadre du programme « Soutien aux actions en médiation culturelle »
- 25- Émission « La petite séduction » : demande d'avance de fonds pour le paiement de l'hébergement de l'équipe de tournage
- 26- Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Saint-Hyacinthe : demande d'appui pour le maintien du contingentement de la production
- 27- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités
- 28- Varia
- 29- Deuxième période de questions
- 30- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants à la rubrique « Varia » :

- 28.1 Chalet des loisirs : panneau électrique
- 28.2 FQM : formation concernant les règlements discrétionnaires
- 28.3 Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) – Projet « Un Canada branché » : adhésion
- 28.4 Bulletin municipal *La Flûte* : résumé des séances du Conseil municipal

Le « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Approbation des procès-verbaux

3.1 Approbation de la résolution numéro 2016-02-29 intitulée « Développement domiciliaire de la zone Ra-10 : reprise de la rue des Frênes (phase 1) »

2016-04-68

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU d'approuver la résolution numéro 2016-02-29 intitulée « Développement domiciliaire de la zone Ra-10 : reprise de la rue des Frênes (phase 1) », à la condition d'y ajouter un paragraphe se lisant comme suit :

« *Considérant que la Municipalité a reçu tous les documents demandés; »*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

3.2 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2016;

2016-04-69

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroché

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2016, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Affaires financières : comptes à payer

2016-04-70

Une liste des comptes à payer au 4 avril 2016 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 116 496,65 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

5- Première période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité ou tout autre sujet.

6- Correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 4 avril 2016. Lecture en est faite.

7- Règlement numéro 2016-426 modifiant le règlement numéro 2009-388 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 : avis de motion

Avis de motion

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu donne un avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil municipal

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

adoptera le règlement numéro 2016-426 modifiant le règlement numéro 2009-388 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

2016-04-71 **8- Vente pour taxes impayées : 1^{er} avis de rappel**

Considérant qu'une liste des arrérages de taxes impayées au 31 décembre 2015 est remise aux membres du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de transmettre un 1^{er} avis de rappel aux propriétaires ayant un solde à payer supérieur à 50 \$ au 31 décembre 2015, en leur indiquant que tout compte antérieur à l'année 2016 sera assujéti à la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-04-72 **9- Congrès 2016 de la FQM : inscriptions**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- d'autoriser les inscriptions de Monsieur le maire Mario van Rossum et de Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann au congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui aura lieu à Québec les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2016;
- d'autoriser le paiement d'un acompte de 532,92 \$ pour l'hébergement à l'Hôtel Delta Québec;
- d'autoriser le remboursement des frais d'hébergement, de déplacement, de repas et de stationnement de Messieurs van Rossum et Aeschlimann relativement à ce congrès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

2016-04-73 **10- Formation d'un comité de gestion des employés**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

ET RÉSOLU :

- de former un comité de gestion des employés;
- de nommer Messieurs les conseillers Daniel Bonneau et Philippe Aeschlimann ainsi que Madame la conseillère Carole Laroche pour faire partie de ce comité.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

11- Probation de l'inspecteur municipal et modification du contrat de travail

2016-04-74

Considérant que Monsieur Julien Mainville a été embauché à titre d'inspecteur municipal le 15 octobre 2015 avec une période de probation de six mois (réf. résolution No 2015-10-255);

Considérant que Monsieur Mainville est entré en fonction le 19 octobre 2015 et que sa période de probation se termine le 19 avril 2016;

Considérant que les membres du Conseil municipal souhaitent prolonger de trois mois la période de probation de Monsieur Mainville;

Considérant que Monsieur Mainville demande l'autorisation de travailler 40 heures par semaine (au lieu de 32) durant la période d'avril à octobre, étant donné que les travaux extérieurs sont plus nombreux à ce moment de l'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU :

- de prolonger de trois mois la période de probation de Monsieur Julien Mainville, inspecteur municipal;
- d'offrir l'assurance collective et le REER à Monsieur Mainville, tel que prévu après six mois de travail;
- d'autoriser Monsieur Mainville à travailler 40 heures par semaine (au lieu de 32) durant la période d'avril à octobre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- Rapiécage mécanisé et manuel 2016 : soumissions et contrat

2016-04-75

Considérant que lecture est faite des soumissions reçues pour le rapiécage mécanisé et manuel 2016, à savoir :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

Béton Mobile St-Alphonse inc.	198 469,85 \$
Construction Techroc inc.	199 711,58 \$
Construction Bau-Val inc.	199 816,89 \$
Eurovia Québec Construction inc.	216 470,33 \$
Pavages Maska inc.	221 587,41 \$
Sintra inc.	230 151,21 \$
Les Constructions M. Morin inc.	232 824,37 \$
Pavage du Haut-Richelieu inc.	287 085,68 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- d'octroyer le contrat de rapiéçage mécanisé et manuel 2016 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Béton Mobile St-Alphonse inc., selon les termes du devis, le tout pour un montant de 198 469,85 \$ incluant toutes les taxes applicables;
- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13- Remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest : soumissions et contrat

2016-04-76

Monsieur le conseiller Daniel Bonneau déclare qu'il a un conflit d'intérêt, qu'il ne votera pas et qu'il se retire de la table de délibération.

Considérant que lecture est faite des soumissions reçues pour le remplacement du ponceau situé dans le 11^e Rang, sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest, à savoir :

Excavations Daniel Bonneau inc.	38 834,37 \$
Transport Raynald Boulay & Fils inc.	41 896,13 \$
Les Constructions M. Morin inc.	42 837,38 \$
B. Frégeau & Fils inc.	43 742,24 \$
Groupe AllaireGince Infrastructures inc.	49 900,00 \$
Excavation St-Pierre et Tremblay inc.	50 837,35 \$
Bertrand Ostiguy inc.	52 000,00 \$
Marobi inc.	52 293,36 \$
Eurovia Québec Construction inc.	53 114,50 \$
Excavation C.M.R. inc.	54 022,90 \$
Lacaille & Vincelette Transport inc.	57 820,95 \$
Location Benoit inc.	63 436,08 \$
Béton Mobile St-Alphonse inc.	64 666,36 \$
Construction Beaudin et Courville 2010 inc.	77 777,77 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU :

- d'octroyer le contrat de remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest au plus bas soumissionnaire conforme, soit

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

Excavations Daniel Bonneau inc., selon les termes du devis, le tout pour un montant de 38 834,37 \$ incluant toutes les taxes applicables;

- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-04-77

14- Balayage de la chaussée du 9^e Rang (village) : contrat

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat de balayage de la chaussée du 9^e Rang (village) à Balayages Rive-Sud inc., au même prix qu'en 2015, soit un tarif horaire de 90 \$ pour un minimum de quatre heures de travail plus une demi-heure de transport, le tout pour un montant total de 405 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-04-78

15- Balayage des trottoirs et des stationnements : contrat

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat de balayage des trottoirs de la rue Principale et du 9^e Rang ainsi que des stationnements du bureau municipal et du Centre municipal à Multi-Services Extérieur Surprenant inc., au tarif horaire de 75 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-04-79

16- Éclairage de rue : ajout d'une lumière de rue au coin de la rue des Frênes et du rang de la Rivière Est

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'ajouter une lumière de rue au coin de la rue des Frênes et du rang de la Rivière Est, selon les termes de la soumission de Ghislain Côté inc., le tout pour un montant de 518,60 \$ plus les frais d'installation et toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-04-80

17- Transport adapté : demande d'admissibilité à la MRC de Brome-Missisquoi pour l'année 2017

Considérant que le Conseil municipal a résolu de ne pas verser de contribution au Transport adapté du Haut-Richelieu pour l'année 2016 (réf. résolutions Nos 2015-12-291 et 2016-03-54);

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville doit offrir un service de transport adapté sur son territoire;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

Considérant le compte rendu verbal des vérifications effectuées par Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, auprès de la MRC de Brome-Missisquoi qui prend en charge l'une des personnes handicapées résidant sur le territoire de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- de communiquer avec la MRC de Brome-Missisquoi afin de vérifier la possibilité que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville puisse être desservie par le service de transport adapté de cette MRC pour l'année 2017;
- de continuer d'étudier d'autres possibilités afin d'offrir, pour l'année 2016, un service de transport adapté aux personnes handicapées résidant sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18- O.M.H. de Sainte-Brigide : dépôt du rapport financier 2015

2016-04-81

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal le rapport financier 2015 de l'O.M.H. de Sainte-Brigide.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU d'accepter le dépôt du rapport financier 2015 de l'O.M.H. de Sainte-Brigide, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19- Urbanisme

19.1 Demande de dérogation mineure DPDRL160010

2016-04-82

Madame la conseillère Carole Laroche déclare qu'elle a un conflit d'intérêt, qu'elle ne votera pas et qu'elle se retire de la table de délibération.

Considérant qu'une demande pour trois dérogations mineures a été déposée à la Municipalité sous le numéro DPDRL160010, dans le cadre d'un projet de lotissement, afin de permettre :

- 1- la présence d'une remise à 1,00 mètre de la ligne arrière d'un terrain alors que l'alinéa 2 de l'article 6.12 du règlement numéro 2006-358 relatif au zonage requiert une distance de 2 mètres;
- 2- la présence d'un bâtiment accessoire agricole à 1,50 mètre d'une ligne latérale de terrain alors que l'alinéa 2 de l'article 10.10 du règlement numéro 2006-358 relatif au zonage requiert une distance de 2 mètres;
- 3- la création d'un lot ayant 38,58 mètres de largeur alors que l'article 3.9 du règlement numéro 2006-361 relatif au lotissement requiert une largeur minimale de 50 mètres;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accorder les dérogations mineures numéros 1 et 2 (réf. résolutions Nos 2016-005 et 2016-006), mais de refuser la dérogation mineure numéro 3 (réf. résolution No 2016-007);

Considérant que l'un des propriétaires est présent dans la salle et explique les motifs de la demande de dérogation mineure numéro 3;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- d'accorder les trois dérogations mineures sous le numéro DPDRL160010, telles que demandées;
- d'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 4 390 162, et ce, afin d'augmenter le droit acquis de 5 000 m² à 5 722,1 m².

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.2 Avis d'infraction pour la propriété du matricule 4224-41-8863 : suivi

2016-04-83

Considérant qu'un avis d'infraction daté du 9 décembre 2015 a été émis pour la construction érigée sur la propriété du matricule 4224-41-8863, et ce, suite à la constatation de la présence de travaux non conformes au permis de construction numéro COL150065, entre autres l'ajout d'une porte d'entrée sur la façade du bâtiment;

Considérant que le propriétaire n'a pas donné suite à cet avis d'infraction;

Considérant le rapport de l'inspecteur municipal daté du 30 mars 2016 indiquant que suite à une visite des lieux, il a constaté qu'il n'y avait pas de deuxième logement et qu'il recommande donc de fermer le dossier d'infraction;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU :

- de ne pas donner suite à l'avis d'infraction dans ce dossier;
- de demander aux propriétaires de déposer à la Municipalité des plans qui reflètent la construction actuelle sur la propriété du matricule 4224-41-8863.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.3 Place Sortie 48 inc.: modification au plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour les enseignes commerciales

2016-04-84

Considérant que le Conseil municipal a accepté le plan d'aménagement d'ensemble (PAE) déposé par Place Sortie 48 inc. en ce qui a trait aux enseignes commerciales sur le lot 4 931 684 (réf. résolution No 2014-04-87);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

Considérant la demande de modification au PAE pour les enseignes commerciales sur le lot 4 931 684 déposée par Place Sortie 48 inc., et ce, afin d'ajouter une enseigne pour le lave-auto « Brio + »;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU :

- d'autoriser la modification du plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour les enseignes commerciales sur le lot 4 931 684 afin d'ajouter une enseigne pour le lave-auto « Brio + »;
- de suggérer à Place Sortie 48 inc. d'ajouter le nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville sur l'enseigne du haut, à côté de « 48 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.4 Développement domiciliaire de la zone Ra-10: demande de modification au plan d'aménagement d'ensemble (PAE)

2016-04-85

Considérant que le Conseil municipal a accepté le plan d'aménagement d'ensemble (PAE) déposé par les promoteurs pour le développement domiciliaire de la zone RA-10 (réf. résolution No 2012-04-83);

Considérant la demande de modification au PAE datée du 29 mars 2016 déposée par Entre 4 Monts afin de modifier les usages comme suit sur les lots suivants :

- lots numéros 4 981 577 à 4 981 582 : ajouter l'usage unifamilial et ainsi permettre les constructions de type unifamilial et jumelé;
- lots numéros 4 981 593 à 4 981 596: ajouter l'usage unifamilial et ainsi permettre les constructions de type unifamilial et multifamilial;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- d'autoriser la modification du plan d'aménagement d'ensemble (PAE), telle que présentée dans la demande datée du 29 mars 2016 déposée par Entre 4 Monts;
- de suggérer aux promoteurs du développement domiciliaire de déplacer les terrains prévus pour des constructions de type multifamilial sur les lots 4 981 577 à 4 981 582.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.5 Règlement numéro 2016-361-1 concernant la création d'un fonds pour parcs et terrains de jeux : avis de motion

Avis de motion

Monsieur le conseiller Daniel Bonneau donne un avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil municipal adoptera le règlement numéro 2016-361-1 concernant la création d'un fonds pour parcs et terrains de jeux.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

20- Comité d'embellissement : approbation des projets

2016-04-86

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- d'autoriser la commande de fleurs, telle que soumise par le Comité d'embellissement;
- de demander au Comité d'embellissement d'étudier les suggestions faites par l'inspecteur municipal pour l'aménagement paysager au bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21- Plateforme élévatrice au Centre municipal

2016-04-87

21.1 Formation d'un comité pour l'étude du dossier

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- de former un comité pour l'étude du dossier concernant le projet de plateforme élévatrice au Centre municipal;
- de nommer Monsieur le maire Mario van Rossum ainsi que Messieurs les conseillers Daniel Bonneau et Gaétan Coutu pour faire partie de ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.2 Mandat pour l'étude de faisabilité du projet à une nouvelle firme d'architectes

Le point concernant le mandat à une nouvelle firme d'architectes pour l'étude de faisabilité du projet de plateforme élévatrice au Centre municipal est retiré de l'ordre du jour.

22- Comité de la Fête nationale : dépôt du rapport financier 2015 et paiement du déficit

2016-04-88

Considérant que selon les états financiers déposés, le Comité de la Fête nationale de Sainte-Brigide-d'Iberville a terminé l'année 2015 avec un déficit de 5 444 \$;

Considérant que la facture de la firme comptable FBL s.e.n.c.r.l. pour la préparation des états financiers 2015 s'élève à 1 701,63 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de rembourser au Comité de la Fête nationale de Sainte-Brigide-d'Iberville le déficit de l'année 2015, soit un montant de 5 444 \$, ainsi que la facture de FBL s.e.n.c.r.l. pour la préparation des états financiers 2015, soit un montant de 1 701,63 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**23- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. :
entente**

2016-04-89

Considérant que l'entente d'une durée de 10 ans intervenue entre la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et le Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. vient à échéance le 31 décembre 2016;

Considérant que l'article 25 de cette entente stipule que « Chacune des parties doit informer l'autre partie par écrit au moins 90 jours avant la fin de la présente entente de son intention face au renouvellement de celle-ci. »

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'aviser le Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc., par courrier recommandé, que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ne renouvellera pas l'entente venant à échéance le 31 décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**24- Société du patrimoine de Sainte-Brigide : demande d'appui dans le
cadre du programme « Soutien aux actions en médiation culturelle »**

2016-04-90

Considérant la lettre datée du 1^{er} avril 2016 de Monsieur Patrick Bonvouloir, président de la Société du patrimoine de Sainte-Brigide, indiquant que l'organisme a déposé une demande d'aide financière à la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre du programme « Soutien aux actions en médiation culturelle »;

Considérant que le projet vise à réaliser l'inventaire des bâtiments historiques de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et à diffuser les données ainsi recueillies;

Considérant que la Société du patrimoine de Sainte-Brigide demande une lettre d'appui de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville dans ce dossier;

Considérant que les activités de conservation et de mise en valeur du patrimoine sont importantes pour la Municipalité et pour l'ensemble de ses citoyens;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'appuyer le projet d'inventaire des bâtiments historiques de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville présenté par la Société du patrimoine de Sainte-Brigide dans le cadre du programme « Soutien aux actions en médiation culturelle ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25- Émission « La petite séduction » : demande d'avance de fonds pour le paiement de l'hébergement de l'équipe de tournage

2016-04-91

Considérant que le Conseil municipal a appuyé la présentation de la candidature de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à l'émission « La petite séduction » de la Société Radio-Canada (réf. résolution No 2015-09-231);

Considérant que le Conseil municipal a autorisé un cautionnement de 10 000 \$ pour l'émission « La petite séduction » (réf. résolution No 2016-02-33);

Considérant que le tournage de l'émission aura lieu les 8, 9 et 10 juin 2016;

Considérant que le Comité de « La petite séduction » a transmis verbalement à Madame la conseillère Diane Thériault une demande pour obtenir une avance de fonds de 5 000 \$ de la Municipalité afin de couvrir, entre autres, les frais d'hébergement de 2 100 \$ de l'équipe de tournage de Radio-Canada;

Considérant qu'il est prévu que le Comité de « La petite séduction » organise des activités de levée de fonds;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser une avance de fonds de 5 000 \$ au Comité de « La petite séduction ».

Le maire demande le vote.

Ont voté pour : Madame la conseillère Diane Thériault
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Carole Laroche

REJETÉE

26- Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Saint-Hyacinthe : demande d'appui pour le maintien du contingentement de la production

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ne fait pas partie du secteur desservi par le Syndicat des producteurs acéricoles de la région de

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

Saint-Hyacinthe, le point concernant la demande d'appui de ce Syndicat pour le maintien du contingentement de la production est retiré de l'ordre du jour.

27- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités

Le maire fait lecture du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de mars 2016.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

28- Varia

28.1 Chalet des loisirs : panneau électrique

2016-04-92

Considérant que les travaux pour la mise aux normes du panneau électrique du Chalet des loisirs sont estimés à environ 1 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser la réalisation des travaux nécessaires pour la mise aux normes du panneau électrique du Chalet des loisirs par Ghislain Côté inc., le tout pour un montant maximal de 1 000 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28.2 FQM: soirée d'information concernant les règlements discrétionnaires

2016-04-93

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des frais d'inscription de Monsieur le maire Mario van Rossum à la soirée d'information intitulée « Règlements discrétionnaires » offerte par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à Saint-Jean-sur-Richelieu le 10 mai 2016, soit un montant de 85 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

28.3 Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) – Projet « Un Canada branché » : adhésion

Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann déclare qu'il a un conflit d'intérêt, qu'il ne votera pas et qu'il se retire de la table de délibération.

2016-04-94

Considérant que lors de la séance ordinaire du 7 mars 2016, les membres du Conseil municipal ont résolu de ne pas autoriser de cautionnement pour le projet « Un Canada branché » présenté par Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) (réf. résolution No 2016-03-47);

Considérant que 39 citoyens de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ont signé une pétition demandant au Conseil municipal de réviser sa position concernant la fibre optique en milieu rural et d'autoriser le cautionnement nécessaire pour que DIHR puisse procéder à l'implantation du projet dans la Municipalité;

Considérant que Monsieur Patrick Bonvouloir, président de DIHR, est présent dans la salle et répond aux questions des membres du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- que la résolution numéro 2016-03-47 soit rescindée;
- que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville adhère aux projets No 31476 PIFO – Haut-Richelieu et No 31481 PIFO – Noyan subventionnés par Industrie Canada, le tout en vue de la réalisation d'une partie de ceux-ci sur son territoire par Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR);
- qu'à cet effet, un cautionnement d'un montant maximal de 124 125 \$ (réf. résolution No 13805-15 de la MRC du Haut-Richelieu) soit accepté et pris en charge par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, pour une durée de 20 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28.4 Bulletin municipal *La Flûte* : résumé des séances du Conseil municipal

Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann suggère qu'un résumé des séances du Conseil municipal soit publié dans le bulletin municipal *La Flûte*. Tous les membres du Conseil municipal sont d'accord avec cette suggestion.

Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, mentionne que la rédaction du procès-verbal n'est pas toujours terminée au moment de la publication du bulletin municipal. Elle ne peut donc garantir qu'un résumé des séances du Conseil municipal sera publié dans le bulletin municipal à tous les mois.

29- Deuxième période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 avril 2016**

30- Levée de la séance

2016-04-95

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de lever la séance à 22h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario van Rossum, maire

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire